

*République Française*  
*Département : HERAULT*  
*Arrondissement : Lodève*



*COMMUNE SAINT BAUZILLE DE PUTOIS*

### **Procès-verbal N°5**

Le vendredi 5 juin 2026 à 19 heures 00, l'assemblée, régulièrement convoquée le 29 mai 2026, s'est réunie sous la présidence de Monsieur le Maire, Oscar ALLE.

Monsieur le Maire procède à l'appel et constate que le quorum est largement atteint,

**Présents** : Monsieur Oscar ALLE, Monsieur Pascal GUICHARD, Madame Virginie NOEL-KERDUDO, Monsieur David CAMMAL ; Madame Nathalie LAMBINET, Philippe RAMOUSSE, Felice BRUNELLI, Christophe VIDAL, Marie-Anne ALLEGRE, Christine ANDRES, Audrey SUJOL, Marc MAURIN, Gérard NOVOLI, Sylvie DAMANY, Anne-Marie MOTARD, Thierry FANGOUS, Elora GILLY.

**Représentées** : Madame Christine CAMMAL, Marion ROUSSIGNOL,  
Monsieur le Maire propose Madame Virginie NOEL-KERDUDO comme secrétaire de séance et passe au vote, Le conseil à l'unanimité déclare Madame Virginie NOEL KERDUDO secrétaire de séance.

Monsieur le Maire demande s'il y a des questions concernant le dernier compte rendu du 29/04/2026, Monsieur le Maire procède au vote du compte rendu du 29/04/2026, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

### **Ordre du jour** :

1. Désignation des délégués titulaires et des délégués suppléants des conseils municipaux aux sélections sénatoriales.
2. Composition de la Commission d'Appel d'Offres (CAO).
3. Désignation des membres de la Commission Communales des Impôts Directs (CCID)
4. Autorisation de signature achat parcelles SCI Station Cévennes.

Monsieur le Maire explique que dans le cadre des élections sénatoriales du 27/09/2026, il faut désigner 5 délégués titulaires et 3 délégués suppléants,

Madame Anne Marie MOTARD prend la parole pour remercier Monsieur le Maire de lui avoir proposé de faire une liste commune, car même s'ils ont des visions différentes pour le développement de la commune, il s'agit là d'une élection nationale, les enjeux sont donc différents.

Une liste paritaire est présentée, « Liste St BAU », dont les membres sont les suivants :

ALLE Oscar, MOTARD Anne-Marie, GUICHARD Pascal, CAMMAL Christine, CAMMAL David pour les titulaires et NOEL-KERDUDO Virginie, FANGOUS Thierry, LAMBINET Nathalie pour les suppléants.

Le conseil passe au vote à bulletin secret, à l'unanimité la liste ST BAU est élue.

### **Délibérations du conseil** :

## **2-Composition de la Commission d'Appel d'Offres (CAO).**

Le conseil municipal décide de procéder, au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste, à l'élection des membres devant composer la commission d'appel d'offres à caractère permanent.

2 listes sont présentées :

- La liste 1 : MM. et Mme David CAMMAL, Pascal GUICHARD, Nathalie LAMBINET membres titulaires, Mr et Mmes Philippe RAMOUSSE, Virginie NOËL-KERDUDO, Christine CAMMAL membres suppléants.

La liste 2 : Mr Thierry FANGOUS membre titulaire, Mme Anne-Marie MOTARD, Mme Elora GILLY membres suppléants.

Il est ensuite procédé au vote à bulletin secret ainsi qu'au dépouillement :

La liste « 1 » obtient 16 voix

La liste « 2 » obtient 3 voix

À la suite de l'attribution des sièges de quotient et des sièges de restes,

La liste " 1" obtient 2 sièges et la liste " 2 " obtient 1siège pour les membres titulaires et la liste "1" obtient 2 sièges et la liste "2" 1 siège pour les membres suppléants.

Sont ainsi déclarés élus, pour faire partie, avec Mr le maire, président de droit, de la commission d'appel d'offres à caractère permanent : Mrs David CAMMAL, Pascal GUICHARD, Thierry FANGOUS membres titulaires, Mr Philippe RAMOUSSE et Mmes Virginie NOËL-KERDUDO et Anne-Marie MOTARD membres suppléants.

*Délibération adoptée*

## **3- Désignation des membres de la Commission Communales des Impôts Directs (CCID)**

Monsieur le Maire explique que dans chaque commune, une Commission Communale des Impôts Directs doit être constituée, cette commission est constituée du Maire, président de la commission, de 6 commissaires titulaires et de 6 commissaires suppléants si la commune est inférieure à 2000 habitants, ce qui est notre cas.

La direction générale des impôts locaux nous demande donc une liste de 24 membres, dans laquelle elle choisira 6 membres titulaires et 6 membres suppléants.

Monsieur le Maire énumère la liste des 24 membres, le conseil à l'unanimité approuve cette liste.

*Délibération adoptée*

## **4-Autorisation de signature achat parcelles SCI Station Cévennes.**

Monsieur le Maire explique que les Lutins Cévenols vont être vendus et que c'est une association du même groupe qui rachète. Il y a les bâtiments des Lutins ainsi que des terrains entre la RD et la rivière. Donc, selon la politique qui a été mise en place par nos prédécesseurs, la commune préempte tout terrain qui se vend et qui donne accès à la rivière. Il a donc fait valoir le droit de préemption de la commune sur quelques parcelles. La vente se fera de gré à gré, le montant étant de 12 150 €.

*Monsieur FANGOUS Thierry : « Ça correspond à quoi ? »*

*Madame MOTARD Anne-Marie : « La surface totale est de combien de m<sup>2</sup> ? Je n'ai pas trouvé les éléments pour calculer la surface, est-ce que l'on a une idée du coût à l'hectare ou au mètre carré ? »*

*Monsieur CAMMAL David : « Il y a 4 parcelles réunies sur un bloc, et après il y en a 2 autres »*

*Monsieur le Maire : « Cette information, je ne l'ai pas, donc c'est le prix global, 12 153€, mais en gros ça se situe en face des Lutins, ça va jusqu'au petit parking en bas de la route de la grotte là où il y avait des canoës, je ne sais pas si vous voyez, et juste à côté il y a un petit espace où il y a des voitures qui se garent, c'est pour*

*continuer cette politique d'achat des parcelles, pour éviter que des particuliers achètent et ferment et qu'on ne puisse plus accéder à la rivière ».*

*Monsieur CAMMAL David indique le prix approximatif au mètre carré, environ 1,7 €*

*Madame GILLY Elora : « Et du coup, on le finance avec quelle enveloppe ? »*

*Monsieur le Maire : « Sur le budget, on a l'enveloppe, la ligne je ne peux pas vous la dire comme ça »*

*Monsieur CAMMAL David : « Sur le budget des achats, l'intitulé je ne l'ai plus en tête mais on a le volume financier pour ça. »*

*Madame MOTARD Anne-Marie : « Il y a une ligne budgétaire dédiée. ».*

### **L'ordre du jour est terminé**

*Monsieur le Maire : « On peut passer aux questions d'Anne-Marie que tu avais posées, de mémoire, par rapport aux associations, c'est Christine CAMMAL qui s'occupe des associations et elle n'est pas là aujourd'hui. Alors, il y a deux solutions : soit elle vous donne rendez-vous et vous vous rencontrez et elle vous explique, soit est-ce que tu veux que ce soit marqué au PV du conseil municipal et on le met à l'ordre du jour du prochain conseil municipal ? »*

*Madame MOTARD Anne-Marie : « Je préfère qu'on le mette au prochain conseil, c'est un débat qui intéresse tout le conseil municipal »*

*Monsieur le Maire : « Le deuxième point, de mémoire, c'était au sujet du lagunage »*

*Madame MOTARD Anne-Marie : « Non pas seulement, c'était l'accès au Baoutes, parce qu'à l'heure actuelle le camping sauvage recommence »*

*Monsieur le Maire : « La barrière est fermée. »*

*Madame MOTARD Anne-Marie : « Oui, mais elle est souvent abimée et on peut l'ouvrir facilement, il faudra peut-être envoyer le service technique vérifier régulièrement, parce que récemment il y a eu des feux sur les berges côté Agonès et côté Saint-Bauzille »*

*Monsieur GUICHARD Pascal : « Je suis allé au comité cantonal jeudi, des feux il y en a tout le long de l'Hérault. Laroque, Cazilhac se plaignent, à Laroque côté Cazilhac très souvent il y a des feux »*

*Monsieur le Maire : « Nous, à notre niveau, c'est déjà fermé comme chaque année, après on peut changer le cadenas pour l'accès pompier, mais ça ne changera rien à mon avis ! »*

*Madame MOTARD Anne-Marie : « Je pense que la seule solution est de vérifier régulièrement, parce que le risque feu de forêt va s'intensifier au fil des semaines avec la chaleur et les canicules qu'on nous annonce pour l'été. »*

*Monsieur le Maire : « La semaine on va pouvoir envoyer le policier municipal, mais le week-end et le soir on est un peu démunis. La gendarmerie qui est la seule le soir et les weekends à être sur le terrain est dépassée, donc c'est un vrai problème. »*

*Madame MOTARD Anne-Marie : « Est-ce qu'on peut envisager une réflexion sur un aménagement minimal de l'entrée des Baoutes au niveau de la déchetterie verte : organiser quelques places de parking pour que les gens puissent se garer convenablement et les encourager à marcher, à faire du vélo, que ça soit un petit peu organisé de manière à ce que ça ne soit pas l'anarchie »*

*Monsieur le Maire : « Après, on peut mettre des panneaux « place de stationnement » mais bon c'est compliqué les gens ne vont pas respecter, il y a déjà des panneaux « interdit aux véhicules », « interdit de camper et interdit de faire du feu ». »*

*Monsieur VIDAL Christophe : « Des fossés ont été creusés et rebouchés ! Des poteaux ont été posés et ils ont été déplacés ! Des cailloux ont été mis et les cailloux ont été déplacés ! quand les gens ont décidé d'aller quelque part ! .... »*

*Monsieur le Maire : « A moins de les aligner il n'y a que ça, il faut leur tomber dessus et de leur mettre un PV. »*

*Madame MOTARD Anne-Marie : « En ce qui concerne la gestion des berges de l'Hérault, et surtout dans la mesure où nous faisons partie du Grand Site de France classé « Gorges de l'Hérault - St Guilhem le Désert », la Communauté de communes a un rôle important à jouer pour la préservation et la protection des sites. »*

*Monsieur le Maire : « Il y a déjà de sacrés problèmes à Saint-Étienne d'Issensac, c'est récurrent »*

*Monsieur FANGOUS Thierry : « On ne peut pas rester dans cette situation »*

*Monsieur CAMMAL David : « Pour information au pont de Saint Etienne d'Issensac, on en a parlé à la com-com, on a mis une barrière métallique comme on a notamment au plan d'eau, au niveau de la salle des Rencontres, elle a été arrachée 5 fois et ils ont tout arraché même le bloc béton, donc à part mettre des caméras je pense que c'est la meilleure solution et de contrôler qui a fait quoi et de verbaliser directement »*

*Monsieur FANGOUS Thierry : « Concernant la STEP elle-même, on a constaté, une rescapée des chèvres »*

*Monsieur le Maire : « La corrida pour les attraper, je ne vous dis pas malheureusement c'est la plus maligne du lot, elle est passée sous le grillage et elle est montée dans la montagne, elle n'est rentrée que le soir à 10h. »*

*Monsieur FANGOUS Thierry : « Il y a un autre problème qui survient, ce sont les barrières, il y a des animaux sauvages qui se prennent dedans, en particulier les chevreuils »*

*Monsieur le Maire : « Une fois que la dernière chèvre sera attrapée, le grillage sera enlevé afin que les animaux sauvages ne se prennent plus dedans. »*

*Monsieur FANGOUS Thierry : « Dans les bassins a priori, il y aurait une autre fuite un peu plus loin avec beaucoup de dégagement sur les champs. »*

*Monsieur le Maire : « On attend encore le pré-rapport de l'expert. »*

*Monsieur FANGOUS Thierry : « Des Saint-Bauzillois m'ont interrogé sur les travaux au Triadou. »*

*Monsieur le Maire : « J'ai eu des demandes qui ont été faites concernant les travaux qui se font au niveau du Triadou. Le propriétaire a demandé un permis et il l'a obtenu, il s'agit d'une stabulation pour ses vaches. »*

*Madame GILLY Elora : « Je voulais savoir quand on verra en conseil municipal les commissions pour parler des différents projets. »*

*Monsieur le Maire : « Pour le moment j'ai donné les délégations, si on fait des commissions je ne sais pas encore, mais bon ça va se faire rapidement, pour le règlement intérieur aussi, il faudra le revoir puis on le mettra au vote.*

Fin de séance à 20h12